

Luxembourg, le 1^{er} février 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à Madame la Ministre de la Santé et à Madame la Ministre de l'Environnement:

« Ces derniers jours, un pic de pollution aux particules fines PM10 a été constaté. C'est une inversion de température bloquant les polluants dans leur ascension qui a créé une accumulation de particules fines dans les basses couches. En date du 24 janvier, l'Administration de l'environnement a recommandé aux populations vulnérables et sensibles de prendre des précautions en évitant les sorties ou toutes activités physiques prolongées en plein air. En outre, la population a été avisée de minimiser l'usage des voitures personnelles et d'éviter l'utilisation des feux de cheminée en foyers ouverts. De nouveaux dépassements du seuil de 50 µg/m³ pour les PM10 sont également attendus.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à Madame la Ministre de la Santé et à Madame la Ministre de l'Environnement :

- Monsieur le Ministre et Mesdames les Ministres peuvent-ils m'indiquer quand les seuils de particules fines ont été dépassés ces derniers ans ? Existe-t-il une tendance croissante de cette forme de pollution ?*
- Quels sont les risques de santé liés à des concentrations élevées de particules fines ? Combien de patients ont récemment souffert de maladies causées par des niveaux*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

élevés de particules fines ? Ce nombre est-il plus élevé que d'habitude ?

- *Le nouveau programme national de la qualité de l'air comprend-il des mesures particulières en ce qui concerne les particules fines ? Une campagne de sensibilisation ciblée est-elle prévue ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu